

Zeitschrift: Ingénieurs et architectes suisses
Band: 113 (1987)
Heft: 25

Sonstiges

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 31.01.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Actualité

Vu par
l'œil-de-bœuf
(6)Escalier public : utilitaire
ou purement décoratif ?

(L'escalier doit offrir)... une commodité pour les personnes (afin) que la montée ne soit point trop raide ni trop difficile... les Anciens firent toujours les degrés des temples en nombre impair, afin qu'ayant commencé à monter avec le pied droit, ils finissent avec le même, ce qu'ils prenaient pour un bon augure et comme un plus grand respect à l'égard de leur religion ; il suffira d'en mettre jusques à onze, ou tout au plus treize...

Andrea Palladio

(Les quatre livres de l'Architecture, livre I, chapitre XXVII.)

Chaque fois que le domaine public est agrémenté ou défiguré par une nouvelle intervention architecturale, il vaut la peine de se livrer à une analyse - et pourquoi pas, une critique - de cette réalisation. L'escalier public conduisant de la Haute Ville à la Basse Ville à travers le collège Calvin contribue à la fois à agrémenter et à aggraver le site, raison pour laquelle je lui consacre cette chronique.

Pour ce qui est de l'agrément apporté par l'œuvre d'art choisie par un jury, soit une main (non) courante parsemée en désordre à travers les marches de l'escalier, je renonce à l'évoquer ici, le sujet ne relevant pas strictement de l'architecture. Par contre, l'escalier, passage public et comme tel pièce majeure de l'espace urbain, demande une analyse approfondie. Je me sens obligé d'exposer toute une théorie sur les escaliers, que j'appellerai ici *scalaire*, pour traiter ce problème qui me paraît trop complexe pour être écarté sans qu'il ait été répondu à un certain nombre de questions. L'escalier - élément «élémentaire» de l'abécédaire de l'architecte - est apparemment si simple

A propos de beaux escaliers
et de règlements...

Il est piquant de relever que l'un des rares éléments du Palais Wilson dignes d'attention est son impressionnant escalier central, qui serait précisément menacé par les règlements relatifs aux incendies, au cas où l'on persisterait à vouloir restaurer cette monstrueuse pâtisserie rance...

Dédale

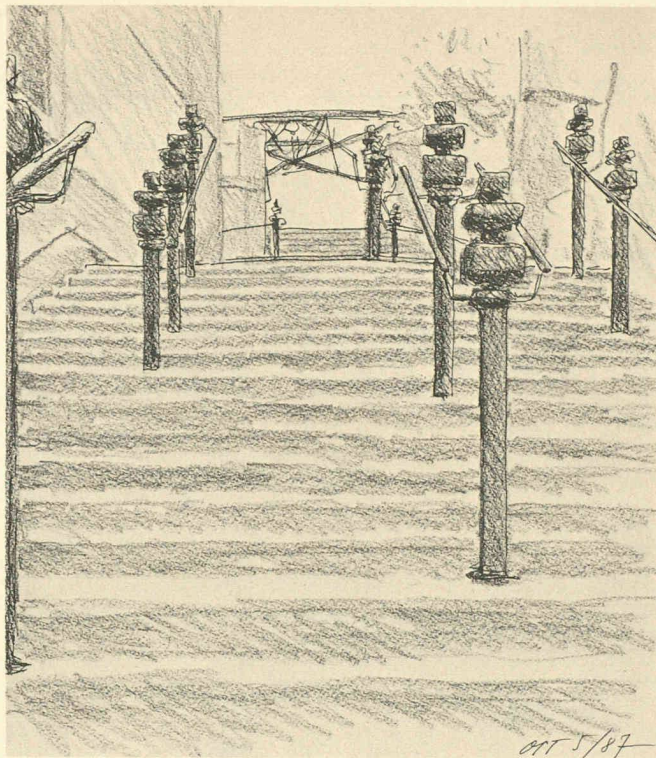


Fig. 1. - L'escalier extérieur du collège Calvin, avec ses mains courantes en forme de totems.

que le législateur genevois n'a pas jugé nécessaire de lui consacrer un article dans la loi sur les constructions (LCI). Le terme «escalier» est mentionné uniquement à l'article 52 du règlement d'application ; l'alinéa 4 en stipule seulement que «la pente d'un escalier ne peut excéder 35°». Par souci d'honnêteté, j'ajouterai que l'alinéa suivant restreint de beaucoup l'ouverture évoquée ci-dessus, empiétant sur la marge de manœuvre du projeteur. La main courante évoquant des totems est donc le résultat d'une recherche visant à échapper à cette contrainte. Relégué au second rang dans l'architecture «légal», l'escalier est venu compliquer, de par cette mise à l'écart, la lecture des plans, comme le démontrent les panneaux fléchés par «Bison futé» dans la plupart des édifices contemporains.

Les théories «scalaires», auxquelles les architectes avaient accordé une place prépondérante à partir de la Renaissance, ont lentement perdu de leur importance avec l'avènement d'une nouvelle structure urbaine dans le sillage de la révolution industrielle. L'imagination des architectes humanistes avait glorifié l'escalier intérieur, qui cessait d'être un élément utilitaire - comme le considérait encore Alberti - pour devenir un témoignage de distinction. Cette conception nouvelle s'était imposée dès le début du XVI^e siècle en Italie, en France et en Espagne, pour traverser les Alpes vers l'Allemagne et devenir alors un thème majeur de l'architecture civile.

Dans les projets élaborés aujourd'hui, nous retrouvons presque l'usage médiéval, où l'escalier, considéré comme un mal nécessaire, est casé tant bien que mal.

Diverses contraintes, secondaires du point de vue de l'architecture ou de la conception, invoquant la sécurité, la lutte contre l'incendie ou les séismes, exercent une certaine influence sur le mode de construire et ont relégué l'escalier à l'arrière-plan, comme une maladie honteuse. Dans ces conditions, il n'est pas étonnant de voir que le miracle de l'acceptation, par les pouvoirs publics, d'une «scala nobile» ne se soit pas concrétisé à Saint-Antoine. L'application soumise de la norme légale par l'architecte a conduit à une platitude, qui lui sera partiellement pardonnée, vu la rareté des commandes qui permettraient des comparaisons et la correction de conception sans prestige.

Un bel escalier n'est pas le fruit
du hasard

Selon les «trattatistes» (c'est ainsi qu'on appelle les auteurs des traités d'architecture) de la Renaissance, le tracé d'un escalier résulte de trois paramètres indissociables : la mesure, le rythme et la perspective.

Ce triptyque conserve aujourd'hui encore toute sa valeur et il me servira de référence pour souligner et expliciter les choix erronés qui ont conduit à l'«escalier Calvin».

La mesure

La mesure résulte d'abord du choix métrique de la marche, unité répétitive constante, liée aux données du programme et aux caractéristiques topographiques du site. Comme règle de calcul de la marche, nous ne connaissons que la formule publiée en 1675 par F. Blondel dans son *Cours d'architecture*. Elle stipule que deux hauteurs de marche plus le giron (profondeur de la marche)

doivent correspondre à une enjambée. Cette définition lapidaire sera ultérieurement traduite et convertie en fonction de la mesure linéaire en usage, soit deux pieds du roi (= 65 cm) en France, une aune (s × 31,5 = 63 cm) dans les pays alémaniques, par exemple. En Lombardie et en Vénétie, où le pied était plus grand, cette formule aboutit à 67-68 cm.

Rappelons que le texte de Blondel mentionne uniquement les escaliers intérieurs. Les escaliers extérieurs, par contre, dont l'usage remonte à l'Antiquité (voir par exemple l'escalier des Propylées de l'Acropole, dans les envois des Prix de Rome), ont toujours présenté une plus grande «enjambée» - pour une plus grande «commodité», selon Palladio.

Pour l'analyse de l'ouvrage qui nous préoccupe, il me paraît tout d'abord discutabile de ne pas différencier les marches d'un escalier intérieur de celles d'un escalier extérieur. La mesure des marches de l'«escalier Calvin» est identique, ce qui résulte du choix, par l'architecte, d'une uniformisation par le recours à un élément normalisé. Je trouve fâcheux qu'il n'ait tenu aucun compte d'une évidente différence fonctionnelle et typologique. Implanté sur ces lieux, l'escalier extérieur constitue également une importante liaison entre la Haute Ville et la ville basse ; à ce titre, son dimensionnement exige une attention particulière. Les mesures 16/30 cm, conduisant à un chiffre caractéristique de 62, sont adéquates pour monter ou descendre d'un niveau à l'autre à l'intérieur de l'édifice. Les mêmes mesures, appliquées à l'escalier extérieur, donnent nettement à l'usager le sentiment de dévaler ou d'escalader la pente. Il est évident que l'échec de cette importante intervention dans un tissu urbain ancien résulte de l'observation d'une règle éprouvée, avec des conséquences irréparables pour l'usager.

Le rythme

Du rythme dépendent la commodité et le plaisir (*commoditas et voluptas*) de la composition, s'il faut en croire les humanistes. Un escalier bien rythmé permet à chaque usager de trouver sa propre trajectoire, aussi bien à la montée qu'à la descente. La qualité première d'un escalier consiste à offrir à chacun, selon son tempérament, sa taille ou son âge, le choix de son rythme de parcours.

Le dessin de la figure 2, inspiré par les «trattatistes», illustre l'élégance et la correction des rythmes conçus dans cet esprit - *commoditas et voluptas*. La formule tient compte aussi bien de considérations optiques - lecture des paliers de repos - que du seuil de la vision - au long du parcours. J'ai tenté de reproduire deux exemples de célèbres escaliers extérieurs, créés au XVIII^e siècle, l'un à Rome, l'autre à Potsdam, près de Berlin. Leur similitude réside dans la dénivellation (132 marches chacun), leur différence dans la composition. Le schéma de la figure 3 explicite une diver-

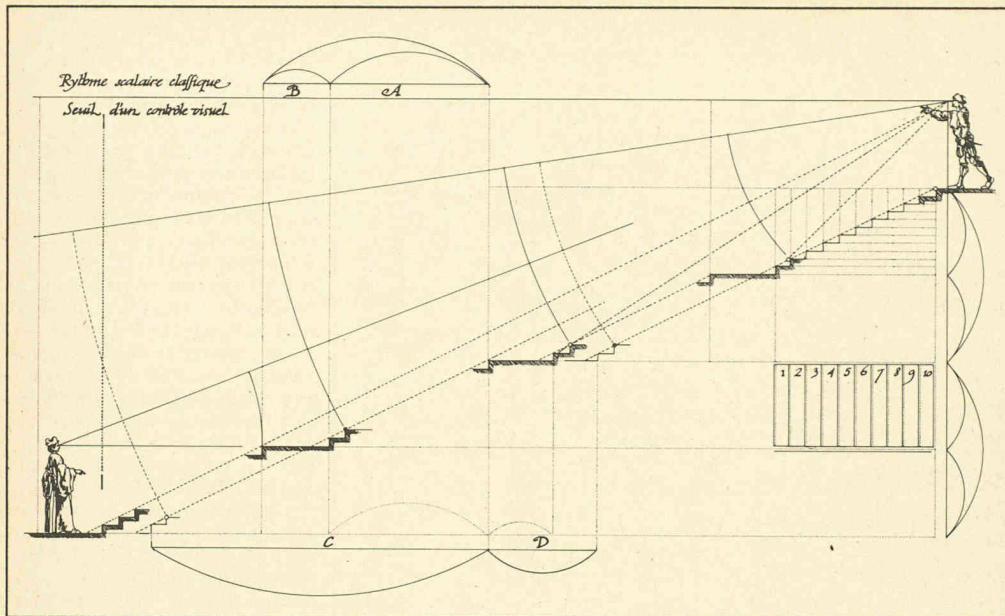


Fig. 2. — Rythme scalaire selon les propositions des «trattatistes» du XVI^e siècle.

gence marquée dans l'interprétation du rythme et de la symétrie. Pour compléter la comparaison et souligner l'importance du rythme, je reporte également l'arythmie de l'escalier genevois qui nous occupe. Il est facile de constater qu'il n'a fait l'objet d'aucune approche mnémotechnique.

La perspective

La perspective, ce troisième élément mis en valeur à la Renaissance, avait conduit à introduire dans la pratique une double interprétation, esthétique et psychologique. Pour nécessaires que soient les deux précédents principes du triptyque, soit la mesure et le rythme, ils ne sont pas suffisants pour assurer la réussite d'un escalier qui a l'ambition de devenir un lieu fort de l'espace public.

Pour des exemples illustrant la qualité esthétique de la perspective offerte par des escaliers, je renvoie le lecteur aux réalisations romaine et berlinoise déjà citées et je l'invite à les examiner plus attentivement. Si je m'attarde sur la description de l'«escalier Calvin», c'est sous l'effet de l'impression, que j'ai spontanément ressentie, qu'il y manque une vision perspective de l'ensemble. L'utilisateur est pris par la sensation terrible de dévaler la

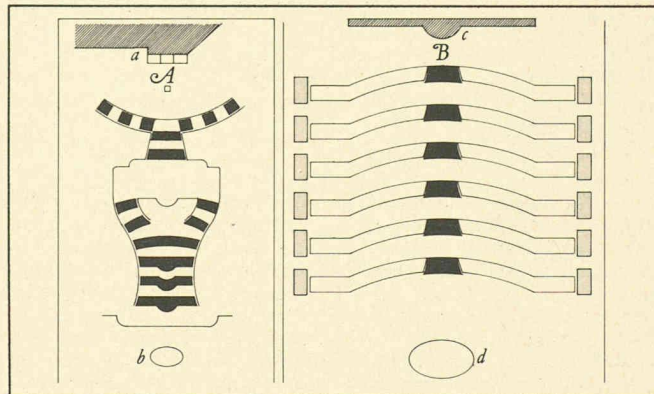


Fig. 3. — Schéma comparatif de deux escaliers célèbres.

Place d'Espagne, à Rome: a) L'église française de la Trinité-de-Monts b) La fontaine Barcaccia.

Jardin en cascade Weinberd, à Potsdam: c) Palais royal de Sans-Souci d) Bassin central.

Les deux compositions sont réalisées sur une dénivellation de 132 marches, la première avec 11 volées de 12 marches, la seconde avec 6 volées identiques de 22 marches; il en résulte un rythme parfait pour les deux.

penne, ce qui, avec l'exposition en pleine bise, concourt à accentuer une certaine insécurité. L'arythmie dans la répartition des volées de marches et des paliers destinés au repos, illustrée ici, accentue encore la disparition du seuil visible provoquée par l'enjambée et qui amène à se poser la célèbre question «L'ai-je bien descendu?», — liée au com-

portement de l'homme en mouvement étudié par D. Morris et E. Hall -, sans toutefois évoquer clairement la relation entre amont et aval.

Pour apprécier l'impact psychologique de la perspective offerte par l'«escalier Calvin», j'invite le lecteur à le parcourir et à constater par lui-même l'importance qu'il y a à offrir une sécurité visuelle en conservant accessibles à l'œil de l'utilisateur des repères sans équivoque.

Aucune main courante, recourût-elle à l'inspiration de totems, ne saurait procurer à l'utilisateur la même assurance. Cet accessoire d'inspiration purement formelle a pour seul effet d'«épater le bourgeois» et de créer la confusion: l'escalier est irrémédiablement raté.

En conclusion, on ne saurait manquer de rappeler l'existence du dernier site historique où le problème de l'escalier n'a pas encore reçu de solution: la Pélissierie. Son sort reste entre les mains d'«ayatollahs» de toute sorte, c'est-à-dire de décideurs souverains plus inspirés par la doctrine que par des considérations cultu-

relles ou historiques. Il sied donc de rester vigilant (dans le sens noble du terme). J'ai exposé ici le problème posé par la pente de Saint-Antoine; celui posé à la Pélissierie est encore plus ardu. N'a-t-il pas déjà été soulevé au début du siècle, sans qu'une solution cohérente y ait été apportée? A bon entendeur salut!

Nadobol's

Le Prix Gottfried-Semper d'urbanisme 1987

Fondé par le regretté architecte et professeur Charles-Edouard Geisendorf, de l'ETHZ, ce prix est décerné chaque année par la fondation portant le nom de notre confrère, destiné à récompenser des auteurs de recherches ou œuvres marquantes en matière d'aménagement.

Le prix 1987, doté de 40 000 francs, a été attribué à l'architecte genevois Jean-Jacques Oberson pour l'ensemble «Pâquis-Centre» à Genève.

Les architectes Diener et Diener, de Bâle, auteurs des bâtiments de la Hammerstrasse-Bläsiring de la cité rhénane, et Ueli Marbach et Arthur Rüegg de Zurich, pour la reconstruction «Manessehof» des bords de la Limmat, ont reçu une mention.

Toutes nos félicitations aux récipiendaires.

Perspectives de la construction de logements en Suisse

La Commission de recherche pour le logement (CRL) et l'Office fédéral du logement (OFL) ont récemment publié une étude sur la demande future de logements tenant compte de différences régionales. Présentés devant le Forum de la construction et la Commission fédérale pour la construction de logements, ces résultats ont éveillé un vif intérêt. Essentiellement fondées sur des considérations démographiques, les conclusions de cette étude, évoquant un possible recul de l'activité dans le secteur de la construction, pourraient se trouver modifiées si d'autres facteurs tels que la disponibilité des terrains de construction, les possibilités de financement et la capacité de l'industrie du bâtiment étaient pris en compte.

C'est pourquoi la CRL et l'OFL organisent, le mercredi 9 décembre 1987, un séminaire d'information sur ce thème. Il s'adresse à tous les milieux concernés par la construction en Suisse romande — secteur de la construction et du bâtiment, mais aussi banques, assurances et investisseurs institutionnels.

Le délai d'inscription était fixé au 25 novembre 1987¹. Pour tous renseignements, s'adresser à l'IREC, Institut de recherche sur l'environnement construit, 14, av. de l'Eglise-Anglaise, 1006 Lausanne, tél. 021/47 32 98(95).

¹ Etant donné la date tardive d'envoi de ce communiqué, l'IREC accepte certainement les inscriptions de dernière heure.

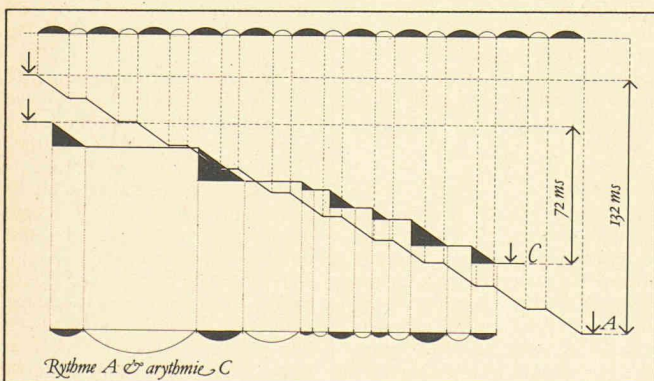


Fig. 4. — Profil d'un escalier romain (A) et de l'«escalier Calvin» (C), illustrant le contraste entre un escalier bien rythmé et l'arythmie de l'autre, la dénivellation étant seulement de 72 marches.

Mémento des manifestations; en gras : organisation SIA (sans garantie de la rédaction)

| <i>Sujet ou titre</i> | <i>Date</i> | <i>Lieu</i> | <i>Organisateur ou renseignements</i> |
|--|----------------------------------|--|---|
| « G. H. Dufour : L'homme, l'œuvre, la légende » - Exposition | 5 septembre - 13 mars 1988 | Maison Tavel, Genève | SIA section genevoise, rue de Saint-Jean 98, 1211 Genève 11, tél. 022/32 80 00 |
| « Portrait topographique de la Suisse (G. H. Dufour) » - Exposition | 5 septembre - 13 décembre | Musée de Carouge | SIA section genevoise, rue de Saint-Jean 98, 1211 Genève 11, tél. 022/32 80 00 |
| « Le Corbusier : les architectures de l'Histoire ou le passé à réaction poétique » - Exposition | 25 novembre- 21 février 1988 | Paris, Hôtel de Sully, rue Saint-Antoine 62 | Caisse nationale des monuments historiques |
| Batimat et Interclima - Expositions | 8-15 décembre | Paris, Palais des expositions, Porte de Versailles | Batimat, av. de Wagram 141, F-75017 Paris, tél. (1) 47 66 03 44 |
| Chauffe-eau solaires (Programme d'impulsion « Les installations techniques du bâtiment ») | 9 décembre | Colombier | Wilhelm Birchmeier, av. Ruchonnet 57, 1003 Lausanne, tél. 021/22 53 76 |
| Perspectives de la construction de logements en Suisse - Colloque | Mercredi 9 décembre | EPFL | IREC/EPFL, case postale 555, 1001 Lausanne, tél. 021/47 32 98 (matin) |
| Interclima 87 - Salon international du chauffage, du froid et de la climatisation | 10-12 décembre | Paris, Porte de Versailles | Promosalons, Hermetschloostrasse 75, 8048 Zurich, tél. 01/62 30 32 |
| Ateliers flexibles - Conférence par M ^{lle} Raymonde Pointet, Digitron, Bienne | Jeudi 10 décembre 17 h 15 | EPFL-Ecublens, DGC, salle GC-C30 | Groupe des ingénieurs de la SVIA, av. Jomini, 1004 Lausanne, tél. 021/36 34 21 |
| Supraconducteurs à haute température - Rencontre EPFL-Economie | Vendredi 11 décembre 14 h | EPFL-Ecublens, salle CE 1 | CAST-EPFL, Centre Midi, 1015 Lausanne, tél. 021/47 35 75 |
| L'Univers : 25 ans de photographie de l'espace par la NASA - Exposition | 11 décembre - 17 janvier 1988 | Deutsches Architektur Museum, Francfort- sur-le-Main | Deutsches Architektur Museum, Schaumainkai 43, D-6000 Francfort 70 (RFA), tél. 069/212 84 71 ou 212 88 44 |
| Atlantis « Geschenk 2000 », Un modèle pour l'art de vivre - Exposition | 11 décembre - 17 janvier 1988 | Deutsches Architektur Museum, Francfort- sur-le-Main | Deutsches Architektur Museum, Schaumainkai 43, D-6000 Francfort 70 (RFA), tél. 069/212 84 71 ou 212 88 44 |
| Classe de maîtrise James Stirling, Kunstakademie Düsseldorf - Exposition | 11 décembre - 17 janvier 1988 | Deutsches Architektur Museum, Francfort- sur-le-Main | Deutsches Architektur Museum, Schaumainkai 43, D-6000 Francfort 70 (RFA), tél. 069/212 84 71 ou 212 88 44 |
| Gares de l'avenir, train magnétique, système Transrapid, projets de Michel Sánchez - Exposition | 11 décembre - 17 janvier 1988 | Deutsches Architektur Museum, Francfort- sur-le-Main | Deutsches Architektur Museum, Schaumainkai 43, D-6000 Francfort 70 (RFA), tél. 069/212 84 71 ou 212 88 44 |
| Systèmes de chauffage pour maisons à basse consommation d'énergie (Programme d'impulsion) | 15-16 décembre | Lausanne | Wilhelm Birchmeier, av. Ruchonnet 57, 1003 Lausanne, tél. 021/22 53 76 |
| Gebirgswasserbau im Wandel, conférence de G. Üblagger, Linz | Mardi 15 décembre 16 h 15 | VAW, Gloriastrasse 37-39, Zurich | VAW, ETH-Zentrum, 8092 Zurich, tél. 01/256 40 91 |
| Chauffe-eau solaires (Programme d'impulsion « Les installations techniques du bâtiment ») | 16 décembre | Fribourg | Wilhelm Birchmeier, av. Ruchonnet 57, 1003 Lausanne, tél. 021/22 53 76 |
| 1988 | | | |
| Construction Turkey 88 - Exposition internationale | 6-10 janvier | Istanbul (Turquie), centre des congrès Hilton | Overseas Exhibition Services Ltd., 11 Manchester Square, London W1M 5AB, U.K. |
| Industrial Lubricants - Properties, Application, Disposal - 6th International Colloquium | 12-14 janvier | Technische Akademie Esslingen | Technische Akademie Esslingen, Postfach 1269, D-7302 Ostfildern |
| Verbauung und Umleitung der Rovana im Bereich der Rutschung von Campo Vallemaggia, conférence de G. Trucco | Mardi 12 janvier 16 h 15 | VAW, Gloriastrasse 37-39, Zurich | VAW, ETH-Zentrum, 8092 Zurich, tél. 01/256 40 91 |
| Cours sur le béton (I) | 12-13 janvier | EPSIC, Lausanne | Industrie suisse du ciment, TFB, 5103 Wildegg, tél. 064/53 17 71 |
| Chauffe-eau solaires (Programme d'impulsion « Les installations techniques du bâtiment ») | 13 janvier | Lausanne | Wilhelm Birchmeier, av. Ruchonnet 57, 1003 Lausanne, tél. 021/22 53 76 |

Mémento des manifestations ; en gras : organisation SIA (sans garantie de la rédaction)

| <i>Sujet ou titre</i> | <i>Date</i> | <i>Lieu</i> | <i>Organisateur ou renseignements</i> |
|---|--------------------------------|---|---|
| Planification intégrale (Programme d'impulsion «Les installations techniques du bâtiment») | 14-16 janvier | Lausanne | Wilhelm Birchmeier, av. Ruchonnet 57, 1003 Lausanne, tél. 021/22 53 76 |
| Domotique 88 - 1 ^{re} conférence européenne sur l'automatisation dans la maison | 14-16 janvier | Cité des sciences et de l'industrie, Paris | Secrétariat général Domotique 88, rue Hamelin 11, F-75783 Paris Cedex 16, tél. 33 (1) 45 05 71 69 |
| Cours sur le béton (I) | 14-15 janvier | EPSIC, Lausanne | Industrie suisse du ciment, TFB, 5103 Wildegg, tél. 064/53 17 71 |
| L'eau dans les installations du bâtiment (Programme d'impulsion «Les installations techniques du bâtiment») | 21-22 janvier | Lausanne | Wilhelm Birchmeier, av. Ruchonnet 57, 1003 Lausanne, tél. 021/22 53 76 |
| Le parcours du tabac du champ à la cigarette, conférence par M. M. Hausermann, FTR, Neuchâtel | Jeudi 21 janvier 17 h | EPFL-Ecublens, DGC, salle GC-C30 | Groupe des ingénieurs de la SVIA, av. Jomini, 1004 Lausanne, tél. 021/36 34 21 |
| Schnee, Eis und Wasser alpiner Gletscher - Pour le 65 ^e anniversaire du professeur Hans Röthlisberger | Mardi 26 janvier 9 h 15 | EPFZ, Auditorium Maximum, Zurich | VAW-ETH-Zentrum, 8092 Zurich, tél. 01/256 40 91 |
| Planification intégrale (Programme d'impulsion «Les installations techniques du bâtiment») | 28-30 janvier | Lausanne | Wilhelm Birchmeier, av. Ruchonnet 57, 1003 Lausanne, tél. 021/22 53 76 |
| L'eau dans les installations du bâtiment (Programme d'impulsion «Les installations techniques du bâtiment») | 29-30 janvier | Genève | Wilhelm Birchmeier, av. Ruchonnet 57, 1003 Lausanne, tél. 021/22 53 76 |
| Solarmobile im Alltag - Journée d'étude | Samedi 30 janvier 9 h 30 | Landhaus, Soleure | Tour de Sol, case postale 73, 3000 Berne 9 |
| Advanced Sensor Technology - 7th International Conference on Robot Vision and Sensitory Controls | 2-3 février | Hôtel International, Zurich | IFS (Conferences) Ltd., Kempston, Bedford, MK427BT, UK, tél. (0234) 853605 |
| Direction de projet - Séminaire | 3-5 février | Hôtel du Rhône, Genève | IOI-EPFZ, case postale, 8028 Zurich, tél. 01/47 08 00 int. 34 |
| L'eau dans les installations du bâtiment (Programme d'impulsion «Les installations techniques...») | 4-5 février | Fribourg | Wilhelm Birchmeier, av. Ruchonnet 57, 1003 Lausanne, tél. 021/22 53 76 |
| Systèmes de chauffage pour maisons à basse consommation d'énergie (Programme d'impulsion) | 9-10 février | Sion | Wilhelm Birchmeier, av. Ruchonnet 57, 1003 Lausanne, tél. 021/22 53 76 |
| Einsatz von Strafloturbinen am Beispiel von Laufenburg, conférence de H. Müller, Zurich | Mardi 9 février 16 h 15 | VAW, Gloriastrasse 37-39, Zurich | VAW, ETH-Zentrum, 8092 Zurich, tél. 01/256 40 91 |
| Planification intégrale (Programme d'impulsion «Les installations techniques du bâtiment») | 11-13 février | Lausanne | Wilhelm Birchmeier, av. Ruchonnet 57, 1003 Lausanne, tél. 021/22 53 76 |
| Habitat & Jardin - Exposition | 20-28 février | Palais de Beaulieu, Lausanne | Palais de Beaulieu, case postale, 1000 Lausanne 22, tél. 021/45 11 11 |
| Route et environnement - Journée d'étude Vestra | Mardi 8 mars | EPFL-Ecublens, auditoire CO 2 | Fédération romande des entrepreneurs, 1111 Tolochenaz, tél. 021/802 46 21 |
| L'eau dans les installations du bâtiment (Programme d'impulsion «Les installations techniques») | 10-11 mars | Sion | Wilhelm Birchmeier, av. Ruchonnet 57, 1003 Lausanne, tél. 021/22 53 76 |
| L'eau dans les installations du bâtiment (Programme d'impulsion «Les installations techniques») | 18-19 mars | La Chaux-de-Fonds | Wilhelm Birchmeier, av. Ruchonnet 57, 1003 Lausanne, tél. 021/22 53 76 |
| Assemblée générale ordinaire | Vendredi 25 mars 17 h 30 | Pully | SVIA, avenue Jomini 8, 1004 Lausanne, tél. 021/36 34 21 |